

PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION aux conditions particulières du contrat de location n°

Le Locataire : *SAUL CRA
18 Rue Peirese
83000 Toulon*

Le Fournisseur : *CRA LA PROVIDENCE
ZAC DES BOUSQUETS, 1 Rue de la Providence
83300 CUEVAS*

Désignation du Matériel	Quantité	N° de série
<i>Colonne 800</i>	<i>1</i>	<i>13.52669242</i>
<i>Imp. TP85</i>	<i>1</i>	<i>TP85B18120490</i>
<i>MS1300 G</i>	<i>1</i>	<i>1805434124</i>
<i>Tapis TP410</i>	<i>1</i>	

Lieu d'installation : *18 Rue Peirese
83000 Toulon*

Le Locataire soussigné reconnaît que les équipements désignés ci-dessus ont été livrés et installés conformément à la commande qu'il a passée au fournisseur.

Le Locataire a réceptionné les équipements et déclare avoir parfaite connaissance de ses conditions d'utilisation et d'entretien.

Il les reconnaît conformes aux spécificités du contrat de location et du bon de commande y afférent et confirme l'achèvement des opérations de mise en service.

LE LOCATAIRE (nom et qualité du signataire)

Fait à : *Toulon*

le : *du 09/2018*

CRA LA PROVIDENCE
Signature et cachet commercial : **BOULANGERIE PÂTISSERIE**
19, Rue Peirese - 83000 TOULON
04.94.92.93.55
siège : 752 905 208 000 19

